Bulletin Municipal-N° 85-Janvier 2022

2 022 sera-t-elle une année avec... ou sans .... ?
2 021 fut plutôt une année en demi-teinte. Les réalisations programmées ont eu lieu sur la commune : la prévention des inondations, l'entretien du patrimoine (travaux du jeu d'arc) et la mise en route de l'assainissement par le SIVOM.
Afin d'égayer votre quotidien, des activités ont vu le jour : le ciné-rural, un mercredi après-midi sportif complet pour les plus jeunes avec une activité gymnastique suivie du tennis de table. L'animation nature a permis de sortir de nos idées préconçues sur les chauves-souris. Vous avez pu vous familiariser avec les réseaux sociaux, le smartphone par l'intermédiaire des ateliers numériques. Les anciens ont repris contact le lundi, autour d'un café grâce à la municipalité.
Anim Vignemont a offert à tous de passer de bons moments avec la brocante et le 14 juillet. Pour clôturer l'année, le Père Noël a même fait une halte à Vignemont !
Des services vous ont été proposés pour faciliter votre quotidien : la diffusion des informations avec panneau pocket, la collecte des déchets verts pour les anciens.

Alors pourquoi une année nuancée ? Comme vous, en raison du contexte sanitaire, nous avons été dans l'incertitude. Des activités ont été prévues, reportées et puis finalement annulées. Il fut difficile d'organiser des moments d'échange suivis. Merci aux conseillers et aux habitants (notamment lors des élections) qui se sont adaptés. Merci à tous ceux qui ont oeuvré de manière anonyme dans l'intérêt du village.

Pour 2 022, l'année commencera par la mise en place du verger et la fin des travaux pour la prévention des inondations. Les fenêtres de la façade de la mairie et de la salle des archives seront changées (les subventions nous ont été notifiées : 6556 € pour un montant de 8195 €). La modification du PLU se poursuivra.
3 projets d'investissement sont envisagés : l'enfouissement des réseaux rue Lucien et le haut de la rue du chemin vert (donnant sur la rue de Compiègne) avec mise en place de candélabres, une réfection de la voirie dans différentes rues (qui sera complétée par des réparations de la communauté de communes) et la restauration du mur extérieur de l'église. Des aides ont été requises.
La dématérialisation à marche forcée des services publics ne nous facilite pas la tâche et je remercie particulièrement notre secrétaire pour le travail accompli. Nous prévoyons d'autres opérations qui seront définies lors de notre prochain budget. Comme vous, nous nous interrogeons sur la flambée des prix et sur le montant de certains devis.

Alors décrétons que 2 022 sera une année avec ... ce que nous déciderons.
Je vous renouvelle tous mes vœux, en regrettant une nouvelle fois de ne pas pouvoir vous rencontrer autour d'un verre de l'amitié.
Selon le poème d'Horace, je vous souhaite : carpe diem, quam minimum credula postero (cueille le jour présent sans te soucier du lendemain).

Avec tout mon respect

Naissance

Arthur Demazure, né le 2 novembre.

Mariage

de Laetitia Raimond et Jérémy Caudron, le 23 octobre 2021.

Remerciements

de M. Thomas, pour les anciens combattants, qui a récolté 103 euros de dons le 11 novembre à destination de l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France. Cette oeuvre caritative, qui prend naissance dès la fin de la première guerre mondiale afin de venir en aide aux mutilés, apporte son soutien à des projets mémoriels et citoyens, et finance les oeuvres sociales d'aide au monde combattant et à leurs familles.

Le Père Noël a fait halte à Vignemont pour distribuer aux enfants de la naissance à 11 ans un petit présent accompagné d'un goûter, et faire une photo avec ceux qui le souhaitaient !

Noël, c'est aussi pour les grands, et en particulier pour nos aînés : comme l'an dernier, des cadeaux (colis dégustation) leur ont été distribués par les membres de la commission Action Sociale.

Et l'assainissement ?

Les élus de Vignemont ont manifesté leur vif mécontentement lors de la dernière réunion du SIVOM jeudi 13 janvier. Des travaux qui s'éternisent, des questions des habitants auxquelles les élus de Vignemont ne peuvent pas apporter de réponse : ainsi sur le raccordement pour les particuliers, le président du SIVOM le prévoit au mois de mars mais les pompes de relevage ne sont toujours pas fonctionnelles. La voirie détériorée serait réparée après la fin des opérations dans le village. Quant au début des travaux pour la cité Bel-Air et la rue de Compiègne, la convention avec la commune d' Antheuil-Portes n'est toujours pas signée.
Nous avons fait part de notre inquiétude pour les propriétaires qui ont signé un devis il y a un certain temps et qui risque de payer un surcoût en raison du délai trop long entre la signature et la réalisation du chantier, notamment en raison de la hausse du prix des matériaux. Le Président nous a confirmé que seuls seraient pris en compte les factures conformes aux devis réalisés il y a plusieurs mois.

Elections présidentielles et législatives 2022

• **Inscription sur les listes électorales** : l'inscription sur les listes élecrorales est ouverte jusqu'au 2 mars en ligne et jusqu'au 4 mars via le formulaire à déposer en mairie.
Tout jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement. C'est également le cas poour toute personne devenue française après 2018.
• **Procuration** : A compter du premier janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune autre que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
L'électeur qui veut établir une procuration peut le faire via le site maprocuration.gouv.fr ou directement face à une autorité habilitée (policier, gendrame, agent consulaire).
Contrairement aux dernières élections départementales et régionales qui faisaient figure d'exception, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration.

Recensement 2022

Le recensement de la population a commencé le 20 janvier dans Vignemont, et va durer jusqu'au 19 février. Une notice explicative vous sera distribuée par M. Delacour, agent recenseur dont vous trouverez la carte ci-dessous.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur Yves DELACOUR
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Vignemont, le 3 janvier 2022

Le maire
~~ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale~~

MAIRIE DE VIGNEMONT (Oise)

11 novembre : devoir de mémoire

Qui ne connaît pas la date du 11 novembre ? En mettant fin aux hostilités, l'Armistice signé ce jour-là non loin d'ici marque une étape importante vers la fin de la première guerre mondiale, actée en juin 1919 par le Traité de Versailles. Véritable hécatombe, cette guerre fut une tragédie pour toute une génération, laissant derrière elle des vies durablement brisées et des territoires ravagés.
Au delà de l'hommage aux soldats morts pour la France, Mme le Maire a souhaité porter son regard vers l'avenir, et voir dans cette cérémonie de commémoration un message à transmettre aux jeunes générations : la paix et la liberté sont nos biens communs les plus précieux et doivent constituer à ce titre un combat de chaque instant, de tous, ensemble, notamment par l'éducation, dans la tolérance et le respect des valeurs de la République.

Illustration de cette volonté de transmission, des enfants de l'école de Vignemont ont lu des poèmes en hommage aux poilus devant la trentaine d'habitants présents.

Cette belle matinée ensoleillée s'est poursuivie par la visite du cimetière militaire proposée par la commission patrimoine avant de se clôturer par un verre de l'amitié dans la salle Marcel Bertin.

Visite du cimetière

Afin d'être dans l'esprit de l'armistice de 1918 et de la "réconciliation par-dessus les tombes" des années soixante, la visite s'est déroulée dans les deux cimetières où, sur 23 000 m² reposent près de 8 500 jeunes hommes.
Conçu dès l'issue du conflit comme un cimetière franco-allemand, ce lieu rassemble, du côté français, les corps de soldats provenant de 23 cimetières provisoires et du côté allemand, les corps de soldats provenant d'une centaine de lieux différents sur 50 km à la ronde.
Ces cimetières sont adossés au bois qui a vu les combats de la Bataille du Matz. Pourtant, nichés dans un écrin de verdure et en pente douce, ils invitent à la sérénité et... à la curiosité. Les visiteurs ont échangé et partagé leurs connaissances, découvert des sépultures singulières, les enfants ont activement participé et examiné les inscriptions sur les tombes. Ils ont ainsi, au delà de l'Histoire, découvert des bribes des histoires humaines qui se sont terminées dans ce conflit mais perdurent dans notre mémoire.

La première séance de cinéma

a réuni 35 personnes environ. La projection de l'émouvant film Un triomphe a été suivie d'un verre de l'amitié qui a permis d'échanger ensemble dans la convivialité. A refaire !

PanneauPocket

L'appli PanneauPocket est utilisée depuis début octobre. De nombreux habitants en profitent déjà. Si ce n'est pas votre cas, pensez à l'installer sur votre téléphone afin d'accéder à toutes les informations communales. Si vous avez un soucis technique, contactez la mairie ou passez lors d'une permanence le vendredi entre 17h30 et 18h30.

Chandeleur

La commission jeunesse invite les enfants du village à fêter la chandeleur le samedi 5 mars, déguisement obligatoire et bonne humeur exigée !

Commission Patrimoine

Le patrimoine est un bien commun, il vous appartient. Il concerne non seulement les vieilles pierres, l'histoire mais aussi notre environnement naturel (végétal ou animal). Si vous avez des attentes, des suggestions, la commission patrimoine les accueillera avec plaisir (boîte aux lettres de la mairie, adresse mail ....).

Animaux

Pour le bien de tous, veillez à ramasser les déjections canines de vos animaux !

Naissance d'un verger

Nous vous invitons le **samedi 29 janvier** rue du vieux château à **14h** pour inaugurer le **verger communal**. Cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers et pêchers de notre région s'offriront à votre curiosité. La Coeur de Noyon, la Colapuis, La Madame Grégoire, la Reine Claude de Bavay et la pêche de Moncheaux retrouveront leur terre d'accueil. Une haie de petits fruits complétera cet ensemble.

Le Président de l'association pour la **sauvegarde des variétés fruitières** du terroir « I Z' on Creuqué eun pomm » (ASVFT) interviendra durant cette manifestation. Il vous exposera les activités de sa structure, se prêtera au jeu de vos questions-réponses et vous présentera livres et cahiers régionaux au sujet de ce patrimoine naturel.

Cette plantation, réalisée par une entreprise vignemontoise, a pu voir le jour grâce à un investissement de 4703,05€ de la commune subventionné par la Région des Hauts de France pour un montant de 1802,75€. C'est un investissement pour tous : les fruits seront proposés à l'ensemble des habitants dans des conditions encore à définir (cueillette collective, individuelle en libre accès ou en accès restreint ... de multiples options sont à envisager pour assurer le plaisir du plus grand nombre de manière simple et équitable). Il sera bénéfique pour votre **santé** car ces fruits ne recevront aucun traitement chimique. Ces fruitiers vous permettront de réaliser des économies et créeront un **lieu d'échange** et de lien social entre les habitants.
Les élèves des 2 classes de notre école participeront à cette initiative la semaine suivante en plantant un arbre de chaque variété.
En ce début d'année, d'autres arbres seront mis en terre sur la place du village ainsi qu'une haie de charmilles.

Et si on reparlait des fascines ?

Le ptit journal, dans son numéro 83, vous présentait les grandes lignes du projet de **maîtrise des ruissellements et coulées de boue**.
Nous vous proposons de découvrir maintenant le schéma d'implantation des aménagements prévus sur notre commune ainsi que les premiers travaux déjà réalisés ou en cours.

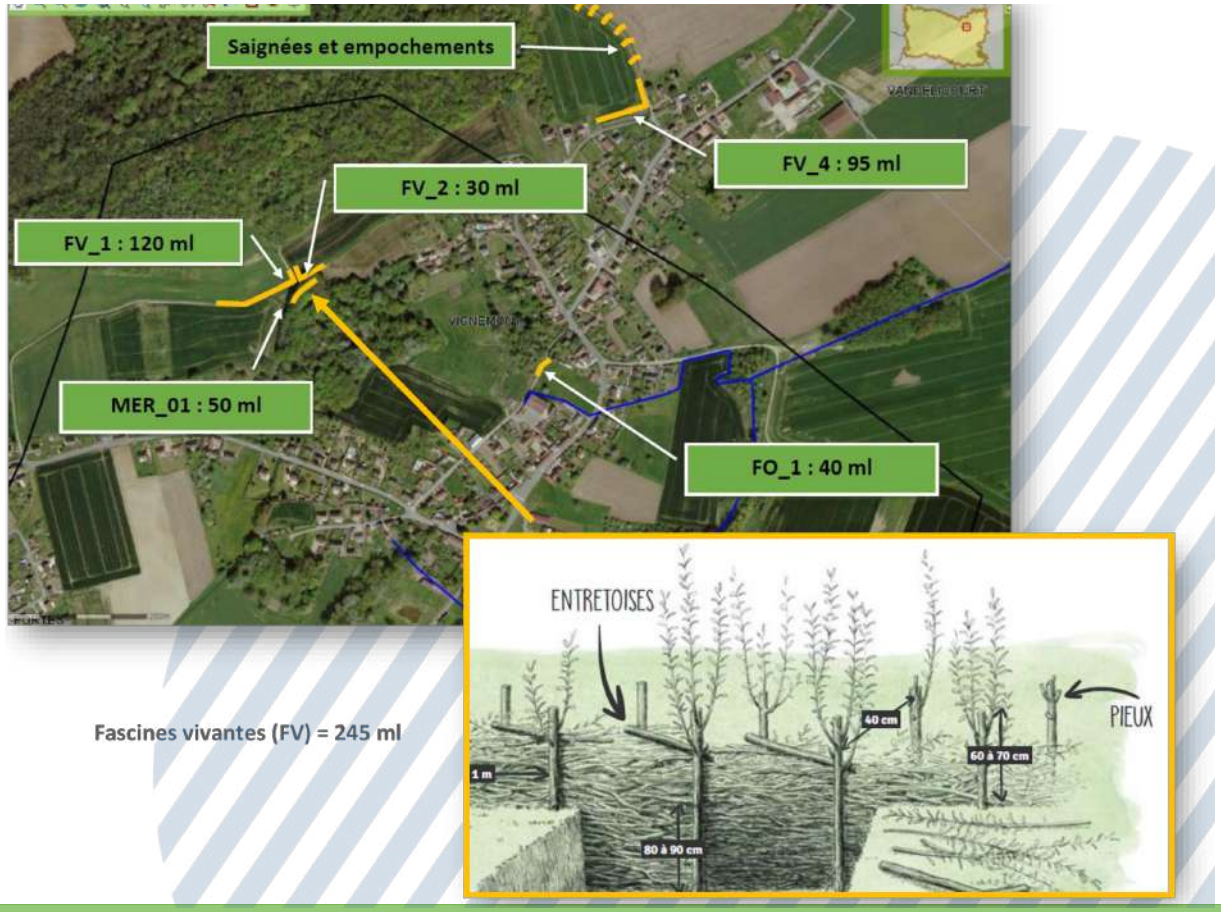

Fascines vivantes (FV) = 245 ml

Les travaux pris en charge par l'entreprise Mascitti ont commencé le 15 décembre sur le sentier de la montagne. Un bornage préalable a été nécessaire puisque ces ouvrages sont implantés sur le domaine public.

Des fascines vivantes ont été créées : cela a commencé par l'implantation de pieux en saule vivant sur un double rang, à l'intérieur desquels on a placé du saule. Ces plantes actuellement en dormance, pousseront au printemps.

Une réunion de chantier ouverte au public a eu lieu le mercredi 12 janvier. Le directeur du SMOA (syndicat mixte Oise/Aronde) a présenté ces travaux d'hydraulique douce aménagés au contexte local et qui participent également à la protection des ressources en eau. Il a répondu, avec le chef de chantier, aux questions des habitants. Les élus de la communauté de communes ont participé à cette concertation.

Des saignées ont été creusées en liaison avec des empochements.

Réunion de chantier publique du 12 janvier.

Les travaux vont se poursuivre sur le chemin des morts. Une prochaine réunion publique de chantier aura lieu sur site le mercredi 26 janvier à 11h (rdv sur le chemin des morts, au niveau du portail arrière de l'église).

A partir du 1er janvier 2022, vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme pourront être déposées en ligne gratuitement, de manière simple et rapide. Laissez-vous guider !

Vignemont

PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE

J'ai un projet de travaux…

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Le dépôt en ligne, c'est…

- **Un service accessible à tout moment et où que vous soyez,** dans une démarche simplifiée.
- **Un gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- **Une démarche plus écologique,** grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- **Plus de transparence sur le traitement de vos demandes,** grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Comment faire ?

JE PRÉPARE MON DOSSIER

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :

Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux

Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction

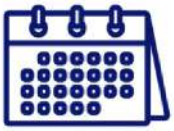

Anticiper votre calendrier de réalisation

JE LE DÉPOSE EN LIGNE

- *Je me connecte au guichet unique à l'adresse suivante :*

  https://paysdessources.geosphere.fr/guichet-unique

- *Si je ne sais pas quel formulaire utiliser, je me renseigne en mairie ou je clique sur l'onglet « Quel dossier pour mon projet ? » qui me redirigera vers le site Service-Public.fr*

- *Je clique sur « Créer un compte Usager », je renseigne le formulaire, j'accepte les conditions générales d'utilisation du guichet unique et je suis les instructions affichées à l'écran.*

- *Ma demande est reçue par la mairie. Elle est transmise au service instructeur de la Communauté de Communes du Pays des Sources. Durant toute l'instruction, la mairie est mon interlocuteur unique.*

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

3

Souvenez-vous, il y a un an, le P'tit Journal faisait peau neuve et cette première édition se terminait ainsi : "vous pouvez envoyer vos remarques, suggestions, questions, propositions d'articles... à l'adresse lpjvignemont@gmail.com". Une habitante nous a pris au mot et livre ici une visite originale d'un lieu incontournable de notre commune.

Le cimetière militaire franco-allemand de Vignemont nous parle de nous aujourd'hui.

On pourrait se dire « c'était il y a 100 ans, c'est loin, c'est le passé, c'est vieux, cela ne nous concerne pas » et pourtant...

Nous sommes les héritiers des événements de cette époque, *ce cimetière nous parle*...

… des luttes pour l' Egalité :

S'ils sont rassemblés dans un cimetière militaire, aux tombes toutes semblables, c'est parce que ces jeunes gens, issus du peuple, ont réclamé que les morts au combat bénéficient de sépultures individuelles, privilège jusque là réservé aux officiers issus de milieux aisés. Ils avaient des vêtements couleur de boue, mais la revendication du respect de leur dignité humaine a eu raison des différences de classe. Ils se battaient pour préserver la Liberté, il fallait bien qu'ils fassent aussi respecter l'Egalité et la Fraternité.

… de la Santé publique :

Ces nécropoles ont été élaborées juste à l'issue du conflit alors qu'une grippe dite «espagnole» ravageait des populations militaires et civiles affaiblies et que les services officiels, débordés, ne parvenaient pas à ralentir la propagation du virus. C'est sous la pression de cette épidémie mondiale que la virologie et l'épidémiologie, à l'époque embryonnaires, se sont développées. Les pays d'Europe ont institué des Ministères de la Santé. La Société des Nations a créé un organisme de santé et de surveillance médicale mondiale qui deviendra par la suite l'OMS. En ce moment, des chercheurs étudient, avec les moyens scientifiques actuels, les mécanismes de cette pandémie d'il y a cent ans en espérant y trouver des pistes pour juguler la pandémie actuelle.
Après plusieurs vagues, cette terrible pandémie a progressivement disparu, est-ce une lueur d'espoir pour notre temps ?

… de Laïcité, de respect des différences :

Du côté français, des stèles dites «neutres» nous rappellent que la France a été le premier pays à affirmer et à respecter le droit à l'absence de religion. La séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 ne s'est pas faite sans opposition. L'installation de stèles militaires respectant la liberté de conscience était une affirmation de ce droit. Ces stèles sans signes religieux sont un témoignage fort de l'attachement de notre pays au principe de laïcité.
Du côté français, sous une stèle neutre, 4 soldats allemands et 1 français reposent ensemble.
Du côté allemand, plusieurs croix chrétiennes voisinent avec des stèles juives.

… d'amitié au delà des frontières :

Un couple franco-algérien vient déposer des fleurs sur une tombe musulmane et en profite pour rendre hommage à tous les combattants venus de loin et qui n'ont jamais de visite.
Fritz, allemand vivant à Londres, s'attarde devant les stèles britanniques en compagnie de son épouse anglaise, puis se rend sur la tombe de ce grand-père qu'il n'a pas connu mais dont il a publié les lettres témoignant de moments de fraternisation. Trilingue, il a été responsable de services internationaux à la BBC, déplore le Brexit, vient souvent en Picardie et à Vignemont et est passionnément européen.

… de la construction européenne :

Décembre 2021: deux jours après son élection, le nouveau chancelier allemand rend visite au président de la République Française. Mais pourquoi à l'Elysée ? Pourquoi pas à Vignemont ?
Cela aurait permis de célébrer le centenaire de l'inauguration en Décembre 1921 de ce cimetière franco-allemand dont l'évolution est à l'image de la construction de l'Europe.
Après la seconde guerre qui avait encore opposé les deux pays, les deux cimetières étaient toujours là, côte à côte, comme un symbole d'espoir.
En effet, dès la fin du conflit, a émergé l'idée d'une coopération entre les pays d'Europe afin d'établir une paix durable. La France et l'Allemagne ont été moteurs dans la construction de l'Union Européenne.
Dès1961, la «réconciliation par-dessus les tombes » a permis à de jeunes allemands venus entretenir le cimetière et à de jeunes vignemontois de se rencontrer, se connaître, se lier d'amitié, d'amourettes et pour certains se marier. Hildburg, mariée à un compiègnois, a, pendant de nombreuses années, encadré des groupes de jeunes visiteurs allemands. Ils logeaient... à la Maison de l'Europe.
Les croix sont maintenant blanches des deux côtés. La haie qui séparait les deux cimetières a disparu en 1989. Parallèlement les frontières entre les pays européens se sont estompées.

Aujourd'hui, les jeunes européens ayant l'âge des soldats qui reposent dans les deux cimetières ne se côtoient plus dans la guerre ou dans la mort. Grâce au programme Erasmus, ils peuvent faire leurs études (et la fête !) dans les pays européens.
Alors, espérons, qu'en haut lieu, on comprenne que, pour affirmer l'importance de la relation entre la France et l'Allemagne, il est important de choisir un lieu chargé de sens pour la prochaine visite du chancelier allemand...Un lieu historique, empreint de sérénité, symbolique de la construction européenne... Le cimetière franco -allemand de Vignemont semble tout désigné !

Les Vignes d'Abel,
2021-2022: déjà 6 mois d'une belle aventure

Le 12 juin, une première réunion réunissait quelques enthousiastes. Un mois plus tard paraissait au Journal Officiel l'annonce de la création de l'association « Les Vignes d'Abel ». Depuis, une trentaine d'adhérents nous ont rejoints. Les vignes ont été taillées, relevées, désherbées, et les raisins sont venus nombreux... mais ils n'ont pas survécu à cette année pluvieuse.
Ce qui ne nous a pas empêchés de faire la fête, et le 23 octobre, plus de vingt personnes ont répondu à l'invitation des Vignes d'Abel pour fêter les premières vendanges de l'association. La météo était clémente, la bonne humeur et la convivialité furent également de la partie.
Après une visite commentées aux vignes, nos invités, adhérents ou sympathisants, venus de Vignemont ou de communes voisines, se sont régalés des friandises concoctées par notre président. Les jeux proposés ont permis à tous, petits et grands, d'exercer leur perspicacité.

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année *viticole*, et nous l'espérons *vinicole* cette fois. L'association va se doter d'une cuve de fermentation et continuera dans la bonne humeur à faire revivre ce patrimoine végétal qui a longtemps orné les coteaux de Vignemont.
Une assemblée générale aura lieu le 20 février à 10h à la salle des fêtes de Vignemont. Cette AG est ouverte à tous : que vous soyez déjà adhérents ou simplement curieux de découvrir nos activités, nous vous accueillerons avec plaisir, dans le respect des règles en vigueur à ce moment là.
N'hésitez pas à nous rejoindre,

Le bureau de : « Les Vignes d'Abel ».
Association Les Vignes d'Abel - 508 rue des Vignes - 60162 Vignemont

En cette période de voeux, l'**ALAE** souhaite aux vignemontois que l'année 2022 apporte santé et disparition du Covid. A la mi-saison, l'heure est au **bilan sportif** :

- L'équipe 1 qui évolue en départementale 2 finit première de sa poule et accède à la D1.
- L'équipe 2 de départementale 3 finit 5ème.
- L'équipe minimes se situe à la 5ème place sur 20 à mi-championnat.
- Dans le critérium fédéral minimes en départemental, 3 joueurs étaient engagés. Ils terminent 2ème, 14ème et 15ème.

LB PAYSAGE
JARDIN SERVICES
PAYSAGE
Création - Entretien
Clôture & Terrasse bois
Pavage - Dallage
BENOÎT LEFEVRE
PAYSAGISTE
03 44 42 62 17
VIGNEMONT
SI services à la personne
Crédit d'impôt de 50% selon loi en vigueur du montant des travaux d'entretien

MUSICALEMENT VOTRE 60
Sonorisation, Eclairage, Animation, Location de matériel ,Réparation et Installation
Bruno Pivetta
631 rue de Compiégne
60162 Vignemont
03 44 42 30 13
06 10 73 53 33
pivetta.bruno@wanadoo.fr
musicalementvotre60.free.fr

SARL A.C.S.I.
Joël SANGLIER
Philippe CHMIELEWSKI
Artisan Couvreur Solaire Isolation
Port. 06 84 36 75 93
Tél. 03 44 42 16 34
E-mail : acsi.couverture@orange.fr
QUALIBAT
RGE ECO artisan
Couverture traditionnelle et solaire - Isolation extérieure
490, rue des Vignes - 60162 VIGNEMONT
SIRET 511 578 601 00011

Gwendoline FORTUNÉ
Conseillère en immobilier
06 03 29 13 32
gwendoline.fortune@iadfrance.fr
Vignemont (60)
Suivez-moi iadFrance
iadfrance.fr

BOITEL
Menuiserie Bois - Agencement
Etude & Conception - Fabrication
Mise en oeuvre & Pose
Bureaux / Banques
Franchises / Commerces
Collectivités
Ecoles / Crèches / Hôtels
Hôpitaux-Cliniques
Mobiliers / Dressings
Menuiseries Bois
& Agencements sur mesure
Paris, Ile de France et Oise
35 salariés
118, Rue Grand Martin - 60162 Vignemont - 03 44 42 52 65
contact@boiteletfils.fr / www.boiteletfils.fr

Prestige Auto
Mécanique et vente
Toutes marques
Voitures de location
Dépannage 24h/24 - 7j/7
670 rue de Compiegne 60162 VIGNEMONT
Tél: 09.51.20.54.39 - Port.: 06 86 06 48 65

L'Atelier
Menuiserie – Ebénisterie
Guillaume TABARY
128 Rue de la Place 60162 VIGNEMONT
Tél /Fax : 03.44.76.50.47
www.lateliermenuiserie.com
guillaume-tabary@orange.fr

Virginie BOGHORNDJIAN
Conseillère en immobilier
06 22 10 78 52
virginie.boghorndjian@iadfrance.fr
Ressons-sur-Matz (60)
Suivez-moi
iadfrance.fr

DS et Cie
Spécialiste restauration
Citroën DS
Mail : matliste@live.fr
Tel : 06 31 78 27 92

Votre sécurité en toutes circonstances
Alarmes intrusion & incendie
Vidéo - Dépannage
Contrats de Maintenance
& Télésurveillance
24h/24 - 7j/7
03 44 20 50 31
securite.thte@gmail.com
120 Rue des Fontaines
60162 VIGNEMONT

T.M.L.
RÉSEAUX INFORMATIQUES
TÉLÉPHONIE • ALARME
TÉLÉVISION • RÉCEPTION SATELLITES
SONORISATION • VIDÉO • INTERPHONIE
MOTORISATION DE PORTAILS
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Joseph MARINO
Siège Social : 120, rue des Fontaines - 60162 VIGNEMONT
Tél. 03 44 42 66 54 - Fax 03 44 42 63 33
SARL au capital de 19.000 € RCS Compiègne B 387 467 137

MLC ELEC
Électricité Générale
MELENCHON Thomas
503 Rue du Vieux Château
60162 VIGNEMONT
06 66 52 86 84
mlc.elec60@gmail.com

Mairie de Vignemont :

- 52, rue de la Mairie, 60162 Vignemont
- Téléphone : 03 44 42 52 67
- En cas d'urgence : 07 85 66 07 47
- Site : www.vignemont.fr
- Courriel : mairie.vignemont@orange.fr
- Horaires d'ouverture au public : lundi, jeudi, vendredi de 11h à 12h, mercredi de 17h à 19h.
- Permanences téléphoniques : lundi et vendredi de 9h à 11h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 14h à 17h , jeudi de 9h à 11h et de 14h à 17h.
- Permanences des élus : tous les vendredis, entre 17h30 et 18h30.

Ecole de Vignemont :

- Téléphone : 03 44 42 66 25

Centre social rural du ressontois :

- Rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 42 71 14
- Site : www.csr.ressons.info

Maison du Conseil Départemental :

- 91, rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 10 82 43
- Mail : mfs-ressons@oise.fr

Bus : Informations sur www.oise-mobilite.fr

Communauté du Pays des Sources :

- 408 rue Georges Latapie, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 43 09 57

SAUR :

- 75 rue du Chemin Croissant, ZA de Plaisance, Venette
- Pour votre dossier : 03 60 56 40 01
- En cas d'urgence : 03 60 56 40 09

SICAE :

- 35 pl André Léger, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 92 69 26
- Numéro clientèle : 03 44 926 926

Gendarmerie :

- 220 rue de Belloy, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 42 79 17
- En cas d'urgence : 17 ou 112
- Horaires : lundi, mercredi et samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h
- la gendarmerie à cheval passera une fois par trimestre dans le village.

Centre de Secours-Sapeurs Pompiers :

- ZI du Chevreuil, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 90 71 35
- En cas d'urgence : 18 ou 112

SAMU : 15

Victime et/ou témoin de violence ?

• **Enfant en danger** : 119, appel gratuit 7j/7, 24h/24 ou sur allo119.gouv.fr

• **Violences conjugales ou sexuelles** : 3919, numéro d'écoute gratuit, 7j/7 de 9h à 19h ou sur arretonslesviolences.gouv.fr

• **Violences sur une personne âgée et/ou en situation de handicap** : 3977, numéro d'écoute du lundi au vendredi de 9h à 19h, pris d'un appel local.

Davantage de renseignements sur solidarites-sante.gouv.fr

Au plaisir de se retrouver dans trois mois ! D'ici là n'oubliez pas, vous pouvez nous écrire à l'adresse : lpjvignemont@gmail.com.